



Fribourg, le 13 mai 2020

Service des communes DIAF

Rue de Zaehringen 1
1701 Fribourg

Réponse à la consultation : Ordonnance modifiant temporairement certains délais relevant de la législation sur les communes.

Monsieur le Directeur du département DIAF,
Madame, Monsieur,

Le Parti socialiste remercie le Conseil d'Etat pour la mise en consultation du projet susmentionné.

Dans la situation sanitaire actuelle considérée comme extraordinaire, le PS comprend les décisions au sujet des séances des organes législatifs communaux et intercommunaux ainsi que l'interdiction de la tenue des scrutins communaux du 17 mai 2020.

Le PS salue la décision du Conseil d'Etat de réagir et de proposer de mesures urgentes afin de ne pas connaître de conséquences sur l'ensemble de la prochaine législature 2021-2026, faute de pouvoir travailler dans des conditions dites normales. Il est important que la vie politique puisse maintenant se poursuivre et que des arrangements soient proposés.

Le PS accepte ainsi la proposition d'un assouplissement de certaines exigences fixées par la législation sur les communes.

Art.1 Introduction du conseil général :

Les propositions transmises sont acceptables.

Art.2 Modifications du nombre des membres des conseils généraux et communaux.

Idem.

Art.3 Renouvellement des présidences des conseils généraux.

La proposition est partagée.

Art.4 Approbation des comptes 2019

Nous pouvons accepter l'approbation des comptes 2019 au plus tard le 30 octobre, mais il ne faudrait pas que ce délai soit repoussé par une seconde vague Covid-19. Pour cette raison, nous invitons le Conseil d'Etat à insister auprès des communes de faire accepter les comptes 2019 dès que possible.

Art.5 Projets de fusions présentés au Conseil d'Etat au plus tard le 30 juin 2020
En ordre.

Art.6 Raccourcissement de certains délais de recours

Nous pouvons adhérer à la proposition de raccourcir certains délais de recours. Cependant, il faudra veiller à les communiquer clairement à la population.

Art.7 Entrée en vigueur

En ordre.

Nous vous remercions de tenir compte de nos remarques et propositions.

Avec nos respectueuses salutations.

Pour le PSF,
David Bonny, député